

**APPEL À CONTRIBUTIONS****Enjeux et dynamiques futures de la coopération internationale  
en matière d'éducation**

©AdobeStock\_saicle

Le laboratoire d'idées « Les futurs de l'éducation » de l'UNESCO invite à soumettre des articles de réflexion (1 500 mots maximum) qui réimaginent, interrogent et analysent les changements récents de la gouvernance mondiale, du multilatéralisme et de la coopération internationale en matière d'éducation. Nous accueillons les contributions de toutes les personnes impliquées dans la gouvernance ou l'éducation, notamment les chercheurs, les décideurs politiques, les futurologues, les fonctionnaires, les acteurs du secteur privé, les éducateurs, les jeunes et la société civile. Les articles de réflexion doivent être soumis avant le **10 novembre 2025**.

**Description**

Le multilatéralisme traverse une période de profonde transition. Le système international qui s'était engagé avec optimisme en faveur de l'« éducation pour tous » en 1990 paraît aujourd'hui méconnaissable. Les cadres et la vision commune qui constituaient autrefois les fondements solides de la coopération internationale en matière d'éducation se sont effrités, apparaissant à la mi-2025, plus fragiles qu'au cours des dernières décennies. Dans le même temps, de nouveaux imaginaires et de nouvelles solidarités offrent des possibilités de repenser le multilatéralisme, la coopération internationale et la gouvernance à tous les niveaux. *Comment appréhender ce moment présent ? Qu'est-ce qui a changé, et quelles trajectoires, à la fois prometteuses et périlleuses, se dessinent à l'horizon ?*

Les hypothèses de longue date concernant la gouvernance mondiale, le progrès et le développement international sont remises en question. D'un côté, les mécanismes traditionnels, l'aide internationale et les flux de financement destinés à soutenir l'éducation apparaissent beaucoup plus fragiles qu'ils ne l'étaient il y a seulement quelques années, car ils fonctionnent généralement avec moins de ressources, d'influence et

d'ambition qu'au cours des années 1990 et du début des années 2000. De l'autre côté, les appels à l'autodétermination dans les choix de développement, les rejets des oppressions de longue date et des asymétries de pouvoir, ainsi que les revendications pour des normes égales en matière de droits humains et de justice remettent en cause les paradigmes classiques du développement. Pourtant, malgré ces évolutions et ces bouleversements, le besoin de coopération mondiale en matière d'éducation est plus urgent que jamais. Les communautés, les sociétés et la planète se trouvent confrontées aux conséquences de seuils écologiques critiques, à l'intensification et à la multiplication des conflits violents, à l'accroissement des inégalités économiques, à la concentration des richesses et à des mutations technologiques vertigineuses. L'humanité affronte ces défis interdépendants à un moment où le système multilatéral lui-même est submergé par des crises de confiance, des budgets en diminution et, dans de nombreux cas, un soutien social et financier réduit à l'éducation. Quelles sont les hypothèses aujourd'hui contestées, et de quelle manière ? *Quelles nouvelles approches, visions ou signaux de changement semblent porteuses de promesse, et quelles mesures concrètes pourraient être prises pour revitaliser le multilatéralisme et la coopération mondiale en matière d'éducation ? Quelles voix, quels intérêts et quelles expériences doivent être pris plus sérieusement en compte ?*

De nouveaux acteurs apparaissent également dans la gouvernance de l'éducation, avec des intérêts, motivations et besoins divergents. Les blocs régionaux, ainsi que les alliances politiques et économiques, exercent une influence croissante sur la coopération. Il en va de même pour les entreprises transnationales, les plateformes technologiques à portée quasi mondiale, ainsi que pour les individus et philanthropies disposant de réserves financières qui rivalisent parfois, voire dépassent, celles d'économies nationales. Parallèlement, des mouvements populaires, des communautés autochtones et des organisations de la société civile s'emploient à faire reconnaître et intégrer leurs savoirs et expériences dans la manière dont l'éducation est pensée et gouvernée dans divers contextes. *À mesure que de nouvelles dynamiques de pouvoir s'imposent et se heurtent, où se situent les opportunités de coopération multilatérale et mondiale en matière d'éducation ? Si les postulats qui ont défini le développement de l'éducation au cours des dernières décennies s'effritent véritablement, qu'est-il susceptible d'émerger à leur place ?*

Nous invitons les participants à soumettre des réflexions, des analyses et des idées novatrices sur ces questions et d'autres relatives à l'avenir de la coopération internationale et de l'éducation, ainsi que sur la manière dont l'éducation elle-même peut contribuer à orienter les choix pour l'humanité et la planète.



# Directives pour les contributions

## Formulaire de soumission

Pour soumettre vos contributions, veuillez remplir le formulaire en ligne ici :

<https://survey.alchemer.com/s3/8415794/What-will-shape-the-future-of-international-cooperation-for-education>

Seuls les contributions soumises via le formulaire en ligne seront prises en considération par l'équipe de révision.

## Date butoire

La date limite de soumission est fixée au lundi **10 novembre 2025** à 23 h 59, heure d'Europe centrale (CET).

## Critères d'évaluation

Le [laboratoire d'idées](#) « Les futurs de l'éducation » de l'UNESCO accueille des perspectives diverses, des points de vue nouveaux et des débats stimulants. Toutes les contributions seront examinées sur la base des critères suivants :

- a. Pertinence par rapport au thème et conformité avec l'appel à contributions,
- b. Originalité, esprit critique et qualité de la contribution (contenu),
- c. Qualité de la rédaction (par exemple, grammaire, organisation, clarté de l'argumentation et style).

D'autres facteurs peuvent être pris en compte dans la sélection finale, notamment l'équilibre entre les régions, les parties prenantes et les points de vue représentés.

Tous les auteurs doivent confirmer que leurs contributions sont leur œuvre originale, qu'elles ont été rédigées par des êtres humains et qu'elles ne violent aucun accord de droits d'auteur avec d'autres éditeurs.

Les auteurs doivent citer correctement toutes leurs sources, y compris les éléments générés par l'IA.

Le plagiat, le contenu commercial et la promotion de produits sont strictement interdits.

## Directives de rédaction

Les contributions ne doivent pas dépasser 1 500 mots (hors références).

Les articles peuvent être rédigés dans l'une des deux langues officielles de l'UNESCO, à savoir l'anglais ou le français.

Pour toute question concernant le style, les citations et la mise en forme, veuillez-vous reporter à la [FAQ et aux directives](#) du laboratoire d'idées. Nous vous encourageons également à consulter les articles déjà publiés par le laboratoire d'idées afin de vous en inspirer.

## Droits d'auteur et publication

Nous apprécions toutes les contributions soumises dans le cadre de cet appel. Toutefois, seules celles qui auront été acceptées pour publication par l'équipe de révision et de rédaction seront conservées.

Les textes publiés seront attribués à leur(s) auteur(s) et placés sous licence libre, conformément aux pratiques habituelles de l'UNESCO en matière de droit d'auteur et d'accès libre. L'UNESCO ne prévoit aucune rémunération pour les textes soumis dans le cadre de cet appel.

## Informations complémentaires et questions

Pour toute question relative à cet appel, vous pouvez contacter l'équipe éditoriale du laboratoire d'idées à l'adresse suivante : [futuresofeducation@unesco.org](mailto:futuresofeducation@unesco.org).

Nous vous remercions de votre intérêt et nous réjouissons à l'idée de lire vos contributions.